Le Conseil départemental
aux côtés des collégiens

val d'oise
le département

# Dossier à remplir pour le calcul du tarif de restauration scolaire 2019-2020

Il est accessible sur le site Val d'Oise.fr
Pour la rentrée scolaire 2019-2020, le Département calcule de juin 2019 à avril 2020.

LedispositifRest'OCol
évlueenc
lège
ore

val d'oise le département

Rest'Oilege

## Pour qui ?

Le tarif Rest'O collège est ouvert à tous les collégiens inscrits dans l'un des 111 collèges publics du Val d'Oise à la rentrée scolaire de septembre 2019.

## Comment calculer son tarif ?

Je perçois des allocations OU prestations familiales (CAF, MSA), je renseigne et joins :

- CAF : mon numéro d'allocataire et le(s) livret(s) de famille du foyer + code postal de ma CAF et le(s) livret(s) de famille du foyer ou mon attestation de paiement du quotient familial (composition du foyer, allocation/prestation perçue et quotient familial)
- MSA : mon attestation de paiement MSA, ma copie d'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 et le(s) livret(s) de famille du foyer.

Je ne perçois aucune allocation OU prestation familiale, je renseigne :

- Ma copie d'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 et le(s) livret(s) de famille du foyer.
- Selon les situations du foyer - joindre en plus le jugement de divorce, la convention ou l'attestation conjointe des parents avec répartition des charges de l'enfant, jugement de tutelle...

### GRILLE DES TARIFS SELON VOTRE QF

Barème et tarifs fixés par délibération n° 2-06 du Conseil départemental du 27 avril 2015

| QUOTIENT FAMILIAL | | TARIF APPLICABLE |
|---|---|---|
| INFERIEUR OU EGAL | 300€ | 1.20€ |
| ENTRE | 301€ ET 500€ | 1.75€ |
| ENTRE | 501€ ET 750€ | 2.60€ |
| ENTRE | 751€ ET 1 000€ | 3.40€ |
| ENTRE | 1 001€ ET 1 250€ | 4.25€ |
| SUPERIEUR OU EGAL | 1 251€ | 5.05€ |
| Enfant pris en charge par une famille d'accueil | Pas de quotient familial tarif unique | 3.40€ |
| Cas particuliers | Tarif unique soumis à condition | 3.40€ |
| Demande non effectuée ou incomplète | | 5.05€ |

## Quelles démarches Pour obtenir son tarif ?

### DEMANDE PAR INTERNET :

- Allez sur le site : www.valdoise.fr - Rest'O collège ou service en ligne.
- Renseigner les informations nécessaires au calcul.
- Télécharger ou photographier avec votre smartphone, si besoin, les documents demandés.
- Vous recevrez par courriel votre notification du tarif de restauration dont vous devez transmettre une copie à l'intendance du collège pour finaliser l'inscription.

OU

### DEMANDE PAPIER :

- Retirer un dossier papier disponible sur le site www.valdoise.fr - Rest'O collège
- Remplir et signer le dossier avec les pièces demandées lisibles, si besoin, et le retourner au Département par courrier, par mail ou par l'intermédiaire du collège.
- Vous recevrez par courriel votre notification du tarif de restauration dont vous devrez transmettre une copie à l'intendance du collège pour finaliser l'inscription.

## Quand ?

DEMANDE PAR INTERNET ET DEMANDE PAPIER : la plateforme est ouverte du 3 juin 2019 au 23 avril 2020. Le détail des délais est accessible sur valdoise.fr ou auprès du collège.

## J'ai plusieurs enfants Au collège

Pour les fratries, une seule inscription suffit, que ce soit par internet ou dossier papier

## Ma situation a changé ? (Après notification du tarif)

Toute modification de situation doit être adressée au Conseil départemental par mail ou par courriel, avec la notification et les justificatifs, pour le calcul du nouveau tarif. Les changements de situation intervenants ou déclarés après la date limite de calcul par trimestre ne seront effectifs que sur le trimestre suivant et ne feront pas l'objet d'une rétroactivité.

RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

# FORMULAIRE REST'O COLLEGE – CALCUL DU TARIF DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

A REMPLIR PAR LA FAMILLE OU TUTEUR LEGAL

NOM (EN LETTRE CAPITALE) ET PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL* : ☐ PÈRE ☐ MÈRE ☐ TUTEUR LÉGAL (jugement)
☐ MONSIEUR ☐ MADAME _____
Adresse complète : _____
CODE POSTAL :_____COMMUNE : _____
Tél domicile : ..... /..... /..... /...../..... Portable : ..... /..... /..... /...../.....
Adresse Mail :_____@_____

## 1 DOSSIER PAR FOYER = 1 COMPTE PAR FOYER = 1 TARIF PAR FOYER

J'AI EFFECTUE MON CALCUL, JE SUIS AU TARIF MAXIMUM ET JE NE SOUHAITE PAS TRANSMETTRE LES INFORMATIONS :
Je coche : ☐

JE PERCOIS DES ALLOCATIONS (APL, RSA, AEEH, PRIMES D'ACTIVITE...) ET/OU DES PRESTATIONS FAMILIALES (A COMPTER DU DEUXIEME ENFANT)

Allocataire CAF : J'inscris mon numéro d'allocataire (7 chiffres) * : _____
Code postal de ma CAF* :_____et je joins la copie de mon livret de famille
Ou je joins l'attestation de paiement et de quotient familial Caf du mois précèdent la demande (composition du foyer, montant des prestations et quotient familial)

Allocataire MSA : Je joins les copies de mon attestation mensuelle de paiement MSA, du ou des avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 du foyer et le(s) livret(s) de famille du foyer*

OU JE NE PERCOIS NI D'ALLOCATION NI DE PRESTATION (1 ENFANT A CHARGE AU TITRE DE LA CAF ET RESSOURCES SUPERIEURES AU SEUIL D'OUVERTURE DES DROITS DE LA CAF) :
Je joins les copies du ou des avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 du foyer et le(s) livret(s) de famille du foyer*

MON ENFANT EST EN GARDE ALTERNEE AVEC PARTAGE DES FRAIS DE SCOLARITE :
Je joins en plus la copie complète du jugement de divorce précisant répartition des frais de l'enfant ou la convention ou une attestation signée des deux parents si entente sans jugement

FAIRE UN DOSSIER DE DEMANDE DE TARIF POUR CHACUN DES PARENTS SI PARTAGE DES FRAIS DE SCOLARITE
NOM DE L'AUTRE PARENT (lettres capitales) : _____
N° de l'enfant concerné : _____

CAS DEROGATOIRES : JE SUIS DEMANDEUR D'ASILE (DEMANDE DE CARTE DE SEJOUR EN COURS) HORS UE :
Je coche : ☐ Je joins l'attestation de l'organisme de prise en charge

JE SUIS FONCTIONNAIRE INTERNATIONAL EN FRANCE :
Joindre l'attestation nominative de l'employeur des membres du foyer et les revenus annuels*

| N° | Nom du collégien | Prénom | Date de naissance | Collège | Ville du collège |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |

Je certifie conformes les informations indiquées ci-dessus. Date et signature du représentant légal* :

*Quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, sera passible de pour suites judiciaires. Toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande. En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique et aux Libertés, vous devez savoir que les formulaires que vous avez remplis ou les informations qui vous seront demandées peuvent faire l'objet d'un traitement informatique. Les informations collectées sont destinées aux services du Conseil départemental du Val d'Oise intéressés et à l'établissement scolaire fréquenté. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives, que vous pouvez exercer auprès du Président du Conseil départemental du Val d'Oise.*

# Rest'O Collège

## Une question ? Besoin d'aide

**Vous pouvez obtenir toutes les informations utiles selon le moyen de votre choix :**

N°Azur 0 810 30 05 10
PRIX APPEL LOCAL
du lundi au jeudi de juin à fin septembre
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi
Retrouvez tous les horaires sur valdoise.fr
pour l'année scolaire 2019-202

www.valdoise.fr

e - mail: restocollege@valdoise.fr

### Les demandes de calcul Rest'O Collège :
### Du 3 juin 2019 au 23 avril 2020

Application du tarif notifié sur facture trimestrielle selon le planning de calcul ci-dessous :

Période 1 - Date de dépôt de la demande de calcul au CD95 entre :
Internet et mail : du 3 juin 2019 au 10 novembre 2019
Papier : du 3 juin 2019 au 9 novembre 2019 (retour par voie postale le cachet de la poste faisant foi)

Application du tarif notifié sur les factures du 1er, 2ème et 3ème trimestres scolaires.

Période 2 - Date de dépôt de la demande de calcul au CD95 entre : Internet et mail : du 11 novembre 2019 au 27 février 2020

Papier : du 10 novembre 2019 au 27 février 2020 (retour par voie postale le cachet de la poste faisant foi)

Application du tarif notifié sur les factures du 2ème et 3ème trimestres scolaires.

Période 3 - Date de dépôt de la demande de calcul au CD95 entre :
Internet, mail et papier (retour par voie postale le cachet de la poste faisant foi) : du 28 février 2020 au 23 avril 2020

Application du tarif notifié sur la facture du 3ème trimestre scolaire

Pôle aide aux familles - **Fin des calculs le 30 avril 2020**,
Coupure de la ligne téléphonique durant le mois de mai 2020.

Conseil départemental du Val d'Oise : Direction de la Communication - Direction de l'Éducation et des Collèges - FEVRIER 2018

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

val d'oise le département